



N° 2016.387 /P.F.

Le Président du Faso
Président du Conseil des
Ministres

A

Monsieur Moussa ZALLE
Président du Collectif des
Associations et Mouvements de
Jeunesse Burkinabé en Côte d'Ivoire
(CAMJBCI)

ABIDJAN

Monsieur le Président,

J'accuse réception de votre lettre en date du 16 avril 2016 relative à la mauvaise qualité de la carte d'identité consulaire.

La délivrance de documents officiels défectueux, source de désagréments pour nos compatriotes résidant en Côte d'Ivoire constitue une situation inacceptable.

Je tiens à vous rassurer, qu'au niveau du Gouvernement, les dispositions sont en cours pour mettre fin à ces désagréments.

En vous exhortant au calme et à la sérénité, je vous prie d'agréer, **Monsieur le Président**, l'assurance de ma considération distinguée.


Roch Marc Christian KABORE

